



CAF DE MULHOUSE  
GROUPES JEUNES

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e),

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone fixe :

Portable :

Email :

autorise : mon fils - ma fille

Nom :

Prénom :

Portable :

Né(e) le :

Email :

Licence CAF n° :

à venir pratiquer l'escalade lors des séances organisées par les cadres fédéraux diplômés du Club Alpin de Mulhouse, sur les différentes structures artificielles (sous convention avec le CAF Mulhouse ou non), ou lors des éventuelles sorties extérieures sur sites naturels.

Nous avons été informés que notre enfant, étant mineur, ne sera en aucun cas autorisé à pratiquer seul cette activité, lors des créneaux dits « libres » gérés par le CAF, sans la présence d'un parent ou d'une personne ayant officiellement reçu, et accepté, la délégation parentale (*document à demander à la permanence du club*).

Je certifie :

- que mon enfant ne présente pas de contre-indications à la pratique de l'escalade.
- avoir l'autorité parentale et avoir pris connaissance des informations générales ci-jointes.

J'autorise les membres de l'encadrement :

- à transporter mon enfant dans leurs voitures personnelles ;
- à prendre toutes les dispositions d'urgence concernant la santé et la sécurité de mon enfant, et je m'engage à rembourser les frais engagés.

Informations importantes à connaître au sujet de mon enfant en cas d'accident (allergies,...) :

A

le

Signature :



L'inscription aux créneaux escalade s'accompagne obligatoirement de la prise de la licence au Club Alpin Français de Mulhouse.

Elle vous donne droit à :

- une assurance (si vous y souscrivez) pour tous les sports de montagne ;
- les bulletins du Club (en cochant l'abonnement à la Marmotte, qui est gratuit) ;
- des réductions en refuges ;
- les sorties collectives du club encadrées par des bénévoles brevetés (voir site internet) ;
- l'accès aux différents murs de la région lors des créneaux libres CAF (listes et informations disponibles sur le site du CAF Mulhouse ou du CAF Pays Thur Doller).

Attention, concernant ces deux derniers points, les grimpeurs mineurs doivent impérativement être accompagnés par un parent ou une personne qui aura reçu officiellement, et accepté, la délégation parentale.

**L'inscription peut se faire directement en ligne à l'adresse suivante :**  
**<http://cafmulhouse.ffcam.fr/adherer.html>**

ou au local du club :

CAF MULHOUSE – 1 rue de Thann – 68200 MULHOUSE – Tél : 03.89.43.33.22  
Permanences le jeudi de 18h00 à 19h45

Tarifs 2017/2018 (inscription valable jusqu'à la fin du mois de septembre 2018) :

Catégorie Tranche d'âge	Date de naissance Délimitant la catégorie	Sans assurance de personne	Avec assurance de personne
Jeune de moins 17 ans révolus	Né après le 01/01/1999	<b>37.60 €</b>	<b>53.60 €</b>
Enfant ou petit-enfant de membre de moins de 17 ans révolus	Né après le 01/01/1999	<b>25.00 €</b>	<b>41.00 €</b>

*L'abonnement LMA « La Montagne & Alpinisme » est optionnel.*

L'autorisation parentale ci-jointe est à retourner à l'encadrant de séance, accompagnée :

- du justificatif de l'inscription par Internet au CAF, ou d'une photocopie de la licence ;
- d'un certificat médical d'aptitude à la « *pratique des sports de montagne* » de moins d'un an pour les nouveaux membres.

Ne pas hésiter à faire remonter sur l'autorisation parentale toutes particularités (médicales ou autres) qui devraient être portées à la connaissance de l'encadrant, en particulier en cas d'accident (allergies,...).



1 rue de Thann – 68200 MULHOUSE Tél. 03 89 43 33 22  
Permanences : jeudi 18h. à 19h45  
Agrément Jeunesse et Sport N°7552  
Site internet : <http://cafmulhouse.ffcam.fr/> Mail : [cafmulhouse@ffcam.fr](mailto:cafmulhouse@ffcam.fr)



Les créneaux « **Initiation** » permettent, dans un premier temps, d'acquérir les techniques de base de l'escalade en moulinette : utilisation du baudrier, confection du nœud d'encordement, utilisation d'un descendeur pour l'assurage, techniques de base pour l'ascension. Cela correspond au Niveau 1 du « *Livret d'Escalade* » de la Fédération Française des Clubs Alpains et de Montagne.

Nos sessions « Initiation » sont mixtes, se déroulent sur le **mur du Lycée Lambert à Mulhouse** et comportent :

- un créneau **réservé aux mineurs** : le mardi de 18h à 19h30 ;  
Attention : Les mineurs n'étant pas autorisés à grimper sans encadrant diplômé sur les créneaux libres, une fois les différents groupes mineurs complets, il ne pourra plus y avoir de nouvelles inscriptions pour la saison.
- un créneau **réservé aux adultes** : le mardi de 19h30 à 21h ;  
Les adultes peuvent s'inscrire à l'Initiation Escalade à tout moment de l'année.  
La durée de la formation sera variable car adaptée aux besoins et aux progrès de chacun. Le nombre de places étant cependant limité pendant cette formation, une mise sur liste d'attente pourra être effectuée au moment de l'inscription, et la participation aux créneaux initiation se fera dès qu'une place sera disponible.

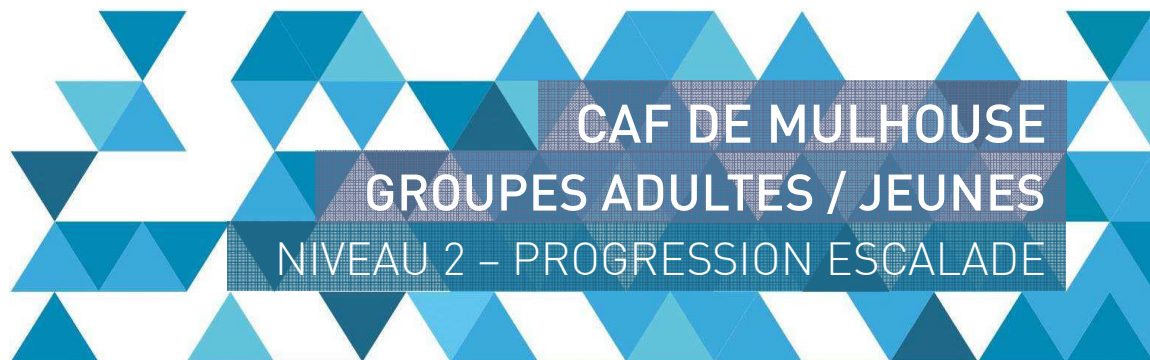
Dans les deux cas, il faudra penser à vérifier les disponibilités sur les créneaux initiation avant de prendre votre cotisation au Club.

La **tenue vestimentaire** devra permettre aisément tous les mouvements du corps. Un bermuda ou un pantacourt qui protège les genoux est à préférer à un short.

Dans un tout premier temps, des tennis légère ou en toile peuvent convenir, mais il est fortement conseillé d'investir rapidement dans des chaussons d'escalade de pointure parfaitement ajustée (des premiers prix suffisent amplement à ce niveau de pratique).

Tout grimpeur au CAF en formation « Initiation » peut profiter du **prêt du matériel de base** (baudrier, mousqueton, descendeur) le temps de sa formation. Le retrait du matériel se fait le jeudi à la permanence du club contre un **chèque de caution de 80 €**.

Une fois le Niveau 1 du « *Livret Escalade* » de la FFCAM atteint, vous intégrerez un des groupes « Progressions » du Club.



CAF DE MULHOUSE

GROUPES ADULTES / JEUNES

NIVEAU 2 – PROGRESSION ESCALADE

Les créneaux « **Progression** » permettent de travailler et d'acquérir les techniques de l'escalade en tête : pose des dégaines, mousquetonnage, parade et assurage du grimpeur. Cela correspond au Niveau 2 du « *Livret d'Escalade* » de la FFCAM.

Ces créneaux visent aussi à vous faire découvrir les premiers aspects techniques et physiques de base de l'escalade : vocabulaire et gestuelle, pose des pieds, descente en rappel, gestion de l'effort et des repos...

Pour cela, deux possibilités s'offrent à vous :

- Continuer le mardi sur le mur du Lambert en parallèle du groupe « Initiation » :
  - Jeunes : le mardi de 18h à 19h30 ;
  - Adultes : le mardi de 19h30 à 21h.
- Intégrer un des groupes « Progression » du mur de la Doller :
  - Jeunes : le vendredi de 18h à 20h pour les jeunes ;
  - Adultes : le mardi de 20h à 22h.

L'obtention du niveau 2 donne aussi droit à la Carte Mur permettant aux grimpeurs adultes d'accéder en autonomie à tous les « Créneaux Libres » proposés par le Club (planning disponible sur le site du club).

Concernant les grimpeurs mineurs, la carte mur (gratuite) permet d'accéder aux créneaux libres uniquement si le mineur est accompagné de ses parents ou d'un grimpeur majeur ayant accepté de prendre le jeune sous sa responsabilité après avoir reçu une délégation parentale (document à demander à la permanence du club et à donner au responsable de créneau). Les mineurs peuvent aussi accéder aux créneaux libres assurés par un encadrant diplômé.

#### Tarifs « Initiation » et/ou « Progression » 2017-2018 :

Pour participer aux différents créneaux « Initiation » et/ou « Progression », il faut être licencié au club (tarifs et adhésion : <http://cafmulhouse.ffcam.fr/tarif1.html>) et s'acquitter d'une participation supplémentaire de 20 €.

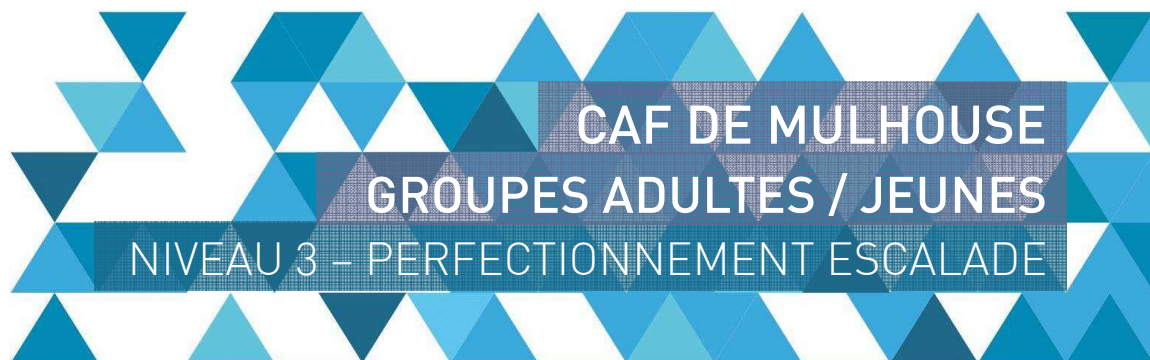
#### Tarifs « Carte Mur » 2017-2018 :

- Mineurs : gratuite ;
- 18 – 25 ans : 15 € (saison complète) ; 10 € (à partir du 1er février 2018) ;
- Plus de 25 ans : 25 € (saison complète) ; 15 € (à partir du 1er février 2018).

Pour obtenir de plus amples renseignements, ou pour vous inscrire, vous pouvez venir à la permanence du club (1 rue de Thann - 68200 Mulhouse) tous les jeudi soirs de 18h à 20h.







Les créneaux « Perfectionnement » Jeunes et Adultes sont des créneaux libres proposés et réservés uniquement aux grimpeurs licenciés et autonomes, c'est-à-dire ayant validé le niveau 2 du « *Livret Escalade* » de la FFCAM et étant en possession d'une carte mur.

Ces créneaux permettent d'obtenir les niveaux 3 et plus du « *Livret d'Escalade* » de la FFCAM.

Une participation supplémentaire de 10 € vous sera demandée pour suivre ces formations.

### **Groupe « Perfectionnement – Techniques de Grimpe »**

- Jeunes : le vendredi de 18h à 20h au gymnase de la Doller ;
- Adultes : le mardi de 20h à 22h au gymnase de la Doller.

Ce créneau vise aussi à vous faire progresser dans les aspects techniques de grimpe (escalade en dalle, en dévers, en dièdre, gestuelle de l'escalade, pose des pieds...) et physiques (gestion de l'effort, des repos...).

### **Groupe « Perfectionnement – Techniques de Grandes-Voies »**

- Jeunes : le mardi de 18h à 19h30 au Lycée Lambert ;
- Adultes : le mardi de 19h30 à 21h au Lycée Lambert.

Ce créneau permet de travailler les manipulations nécessaires en Grandes-Voies (remontée sur corde fixe, rappels de plusieurs longueurs, relais...) dans le respect des préconisations de l'UIAA (Union Internationale des Associations d'Alpinisme).

Pour mettre en pratique ce qui a été appris lors des différentes séances de formation, le club propose toute l'année à ses membres un programme de toutes les activités de montagne dont des sorties "Escalade" en extérieure sur falaises ou sites équipés. Ces sorties escalade sont proposées dès le mois d'avril et sont publiées sur le site du club alpin de Mulhouse.